



Domart sur la Luce



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Le mot du maire



Gérard Dufour

2013 s'achève emportant ses joies et ses peines
Dans quelques jours nous fêterons Noël. Je souhaite de tout cœur que le plus grand nombre d'entre vous soit rassemblé, entouré de personnes qui vous sont chères.
Je vous donne rendez-vous au 11 janvier 2014 pour vous présenter mes vœux ainsi que ceux du conseil municipal.
Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Vie de la Commune

Principales délibérations prises lors des conseils municipaux du 17 Septembre 2013 et 26 Novembre 2013

Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal devait arrêter le plan en Juillet dernier, afin de lancer la procédure finale et faire en sorte que ce PLU soit validé pour le mois de Mars 2014 !
Malheureusement, des indisponibilités des uns ou des autres, des règlements complexes à affiner... ont fait que ce délai ne sera pas respecté !
Néanmoins, ce PLU sera validé dans le premier semestre 2014... Sous la responsabilité d'une autre équipe municipale probablement.
Espérons que le travail de 2 ans ne sera pas peine perdue et remis en cause par la prochaine équipe municipale !
La commune doit continuer de se développer, mais de manière harmonieuse, au contraire de certaines communes voisines qui voient «leur paysage» complètement bouleversé par une multitude de constructions et d'aménagements pas toujours bien pensés et générateurs de nuisances de toutes sortes... Comme le plan de transport et de déplacement, notamment !!

Travaux divers



L'abri de Bus mis à mal par quelques jeunes concitoyens a été remis en état, notamment la couverture.
Ce lieu de rassemblement d'une partie de notre jeunesse, souffre de ce que l'on pourrait appeler «déprédation», mais plus souvent nommer : «vandalisme» !!

Pour rappel de la loi : «L'acte de vandalisme est passible d'une amende de 3 750 € et d'un travail d'intérêt général, s'il n'en résulte que des dommages considérés comme légers.»

Bien entendu le coût des travaux est à la charge de la commune pour un montant de 1 000 €.

Les gouttières du vestiaire du terrain de football ont souffert et là aussi pour maintenir les bâtiments dans un bon état, la commune a procédé aux travaux nécessaires. Montant de la réparation : 1 000 €

Chauffage de l'agence postale : le radiateur a été remplacé du fait de sa vétusté (arrêt de fabrication des pièces de rechange) : cout de l'intervention : 4000 €

Travaux d'isolation logement maison rue de Berteaucourt : Afin de réduire la facture énergétique, des travaux d'isolation ont été réalisés au plafond dans ce logement en location : Montant 2 500 €, hors subvention de l'état.

Signature d'une convention pour le déneigement dans notre commune.



Afin de ne plus se faire surprendre par la prochaine période de neige, la commune a décidé d'investir dans une lame de déneigement.

Une convention a été signée avec la SCEA de la ferme du bois afin que cette entreprise, dirigée par Emmanuel Chaveron puisse intervenir en cas de blocage des routes et chemins communaux.

Ces interventions seront déclenchées à l'appréciation du Maire ou de l'adjoint responsable de la voirie.

Ateliers créatifs



Les mercredis 4 et 11 décembre ont eu lieu les ateliers créatifs de Noël. Nous avons accueilli 34 enfants qui ont réalisé un calendrier de l'avent ainsi que la décoration du sapin qui orne notre salle des fêtes. Merci aux parents, grands-parents qui ont été très présents et nous ont régales par leurs spécialités pâtisseries

Sabrina, et Martine ont encadré ces ateliers de fort belle manière, comme à leur habitude !

Noël des aînés



Le samedi 14 décembre a eu lieu la remise des colis de Noël pour les Domedardiens de plus de 65 ans. Une 50 de personnes a reçu un panier garni de nombreuses douceurs.

Pour ceux qui le désiraient, un repas fut servi dans la bonne humeur suivi de quelques danses orchestrées par Charles-Edouard !

Le personnel communal, les membres du conseil, ainsi que les membres du comité des fêtes étaient eux aussi invités à partager ce moment.

L'arbre de Noël



Le dimanche 15 décembre, le film «Les Schtroumpfs» a été projeté pour tous les enfants et les plus grands. Le père Noël a fait la surprise aux enfants de venir les voir avec une hotte pleine de cadeaux et de chocolats.

Près de 70 enfants étaient présents et à voir le sourire de beaucoup d'entre eux, nul doute qu'ils ont apprécié ce bon moment.

Travaux de voirie sur la CD 934

Une partie de la chaussée (Route d'Amiens) qui s'affaissait, a été remise en état par les services du conseil général.

Cette opération n'a rien coûté à la commune, mais les problèmes de nuisance sonore notamment, persistent...Affaire à suivre par conséquent.

La commune n'entend pas baisser les bras sur la mauvaise qualité de toute la traversée du village et le fera savoir aux instances compétentes, lesquelles espérons-le, seront à l'écoute !!!

Exploitation des peupliers du Marais

L'exploitation a repris et les travaux de replantation devraient être menés à leur terme pour la fin du mois d'Avril si la météo reste clémente.

Marché de Noël

Les classes de maternelles et de CP du regroupement ont organisé comme chaque année, leur marché de Noël. Il s'est déroulé le vendredi 13 décembre. Les enfants ont chanté sur le thème de Noël puis des objets fabriqués en classe ont été vendus. Encore une très belle réussite, félicitations à tous

Inscription sur les listes électorales

Les inscriptions sont prises tout au long de l'année, jusqu'au 31 décembre de l'année en cours et sont effectives à partir du 1er mars de l'année qui suit.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Pour pouvoir voter en 2014, il faut donc s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2013.

Peuvent se faire inscrire :

-Les personnes nouvellement installées à Domart sur la Luce.

-Les jeunes qui atteindront 18 ans au plus tard le 28 février 2014.

Une permanence sera tenue le 31 Décembre à partir de 17h00 et jusqu'à 19h00 en Mairie, pour les retardataires.

Informations sur le personnel communal

Max Tellier notre employé municipal a fait valoir ses droits à la retraite au 31 Janvier 2014.

Le conseil lui a trouvé un successeur qui sera embauché en CDD à mi-temps pour une période initiale de 6 mois. Vous devriez apercevoir ce Monsieur dans votre commune, dès le début Janvier.

Là aussi Monsieur le maire et son équipe ont trouvé plus sage de ne pas s'engager sur une plus longue durée alors même que l'équipe municipale sera renouvelée à la fin du mois de Mars prochain !

Ingrid Lombard notre secrétaire de Mairie est en arrêt de travail...Elle attend pour février prochain un heureux évènement.

C'est **Isabelle**, secrétaire de la mairie de Thennes qui la suppléera jusqu'à son retour en Avril prochain probablement.



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Agence Postale communale

L'agence Postale Communale sera fermée du Lundi 23 Décembre 2013 au dimanche 05 Janvier 2014 inclus.

Réouverture : le lundi 06 Janvier à 13h30.

Permanence Mairie

Il n'y aura pas de permanence les mardi 24 et Jeudi 26 Décembre 2013. Merci pour votre compréhension.



L'ensemble du conseil municipal vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Commune de Domart sur la Luce : <http://www.domart-sur-la-luce.fr/>

Adresse courriel : mairie.domartsurlaluce@orange.fr Téléphone : 09 63 60 22 33 Fax : 03 22 42 25 81